# L'affaire de la « méduse » de la colle des Pouis

#### **Enquête réalisée par:**

- Tonio, alias ElevenAugust (<a href="http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?action=forum">http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?action=forum</a>)
- Olivier, alias Nebulus (<a href="http://www.coldevence.net">http://www.coldevence.net</a>)

Pour tout contact: onzeaout@hotmail.fr (Tonio) / info@coldevence.net (ICDV/Olivier)

**Dernière modification**: mercredi 10 juin 2009

# Table des matières

Introduction	2
La première méduse de la colle des Pouis	2
Le témoignage de Julien	2
Analyses de la photographie	4
Les données en notre possession	4
Analyse de données EXIF	5
Etude par JPEGSnoop	8
Etude par ELA (Error Level Analyzer)	10
Situation géographique	10
Autres données	11
Les hypothèses	13
L'hypothèse du photomontage	13
L'hypothèse du parachute	13
L'hypothèse du cerf-volant	14
L'hypothèse de la fraude	15
Estimation de la taille et de la position	15
Nouveau témoignage et nouvelle photo	20
Le témoignage de Sullivane	20
Analyse de la photographie	21
Les données en notre possession	21
Analyse des données EXIF	26
Vérification avec JPEGSnoop	27
Autres détails intéressants	27
Fin de l'affaire ?	28
Retour sur la méduse I	28
Relation entre les protagonistes	28
Une coïncidence troublante	28
Les échanges d'emails	29
Relation entre les photographies	30
L'hypothèse de l'objet lancé	31
Conclusion	36
Remerciaments	37

# Introduction

L'affaire que nous allons évoquer a débuté le 20 février 2009 lorsque le site des Invisibles du col de Vence (<a href="http://www.coldevence.net">http://www.coldevence.net</a>) a reçu le témoignage d'une personne ayant vu et photographié un ovni au col de Vence le du 17 février.

Le cas est particulièrement intéressant car il s'agit d'une observation relativement proche du témoin, de jour et surtout avec un document photographique de bonne qualité de l'objet.

Comme vous le verrez dans ce compte-rendu, cette affaire en apparence simple était en réalité assez complexe et il y eu plusieurs rebondissements inattendus. Nous avons donc tenté de vous en résumer les principaux développement.

# La première méduse de la colle des Pouis

# Le témoignage de Julien

Voici le résumé des échanges que Julien a envoyé par email. Nous sommes le mardi 17 février dans l'après-midi. Julien, 26 ans, se promène seul sur le plateau de Saint-Barnabé, à la recherche de fossiles. Il n'habite pas la région et doit repartir sur Paris le week-end suivant. Le temps est clair, sans nuage (hormis quelques cumulus au lointain) et sans vent. A 16h36 il se situe vers le nord du plateau, à proximité du versant sud de la colle des Pouis.

Une forme noire, au dessus de la crête, attire son regard. Il voit un objet sombre qui semble « flotter » en faisant des oscillations verticales avec une amplitude qu'il estime à une dizaine de mètres. La forme semble proche (au dessus de la crête colle des Pouis – colle Martine) et n'émet aucun bruit.

Son comportement et la vision parfaitement claire de cet objet excluent une méprise avec un objet connu (avion, parachute, ballon). Cet objet a la forme d'un petit dôme et est de couleur sombre (mais d'après le témoin, l'objet paraissait moins noir que sur la photo). Par chance Julien dit avoir eu le temps de se saisir de son appareil photo. Il s'agit d'un Sony DSLR-A300. Il a pu prendre la photo suivante :



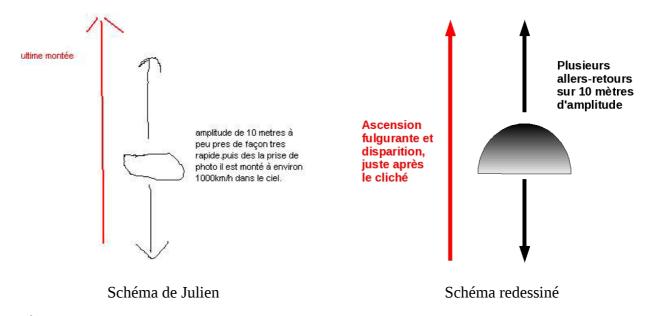
La photo a été présentée au mois de mars sur le site <u>www.coldevence.net</u> (sur le site des ICDV, elle avait été peu recadrée et compressée). La compression Jpeg provoque quelques artefacts de flou, notamment autour de l'objet. Ces artefacts n'existent pas sur l'image initiale. A noter qu'à ce moment, Julien n'avait pas donné l'image originale, mais d'autres photos.



Voici l'objet zoomé

Revenons au témoignage de Julien : tout de suite après le cliché, l'objet a émis une dernière oscillation mais cette fois en montant verticalement à une vitesse incroyable (d'après les termes employés par Julien : « l'objet est parti à plus de « 1000km/heure, comme quand on voit la foudre frapper ». La forme est montée très haut dans le ciel et Julien l'a perdue de vue. L'observation a duré environ 20 secondes. Après cette dernière manifestation, Julien a eu un peu d'appréhension et n'est pas resté sur les lieux. Il nous a confié qu'il n'a jamais vu une chose aussi étrange. Il est allé sur Internet pour se renseigner sur la zone du col de Vence. C'est ainsi qu'il a trouvé le site des ICDV et a parlé de son observation (plusieurs échanges d'emails ont permis d'affiner son témoignage). Julien a précisé qu'il comptait revenir dans notre région l'été prochain.

A notre demande, Julien nous a dessiné un schéma pour détailler le comportement de l'objet, schéma que nous avons redessiné plus clairement:



D'après Julien d'autres personnes auraient pu voir cet objet depuis le ranch proche (il y avait quelques voitures garées sur le petit parking du ranch, à la bifurcation D2-Saint Barnabé).

# Analyses de la photographie

## Les données en notre possession

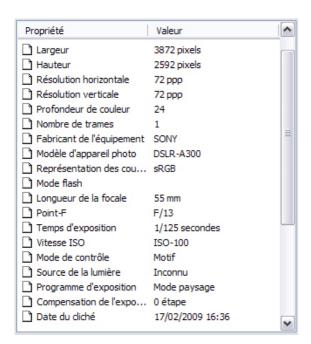
Chronologiquement, Julien a d'abord fournit une première photographie. Cette photo présente une incrustation circulaire d'un agrandissent de l'objet.



Nous avons souhaité avoir l'image sans cette incrustation et Julien nous a renvoyé son image sans l'incrustation, mais cette fois un peu recadrée.



Même si nous n'avions pas eu l'originale, un assemblage des 2 images donnait l'équivalent de la photo de départ. Par la suite, Julien nous a dit ne plus avoir la photo originale, ni les photographies de cette journée, car n'ayant rien d'anormal dessus, il les a effacées.



Voici les informations Exif de base associées au cliché (les données EXIF sont des métadonnées encapsulées dans le fichier image lors de la prise de vue. Ces informations concernent les paramètres de prise de vue et les réglages de l'appareil au moment de la capture)

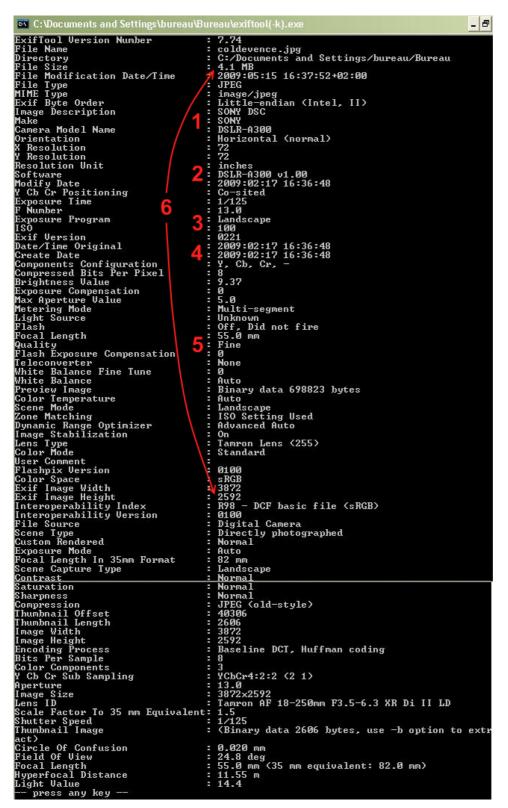
Après que l'affaire eut pris de l'importance, notamment sur Internet, Tonio alias ElevenAugust, a contacté le site des Invisibles du col de Vence. ElevenAugust est particulièrement apprécié pour avoir mené de fines analyses sur divers documents liés au dossier ovni. Il est notamment connu pour avoir démystifié avec talent les faux ovnis de Londres, affaire largement médiatisée en mars 2009.

Afin de pousser plus loin l'analyse photo, Eleven a donc souhaité obtenir l'image originale de la méduse. Nous avons donc insisté auprès de Julien pour tenter de retrouver par tous les moyens cette image originale. Finalement, Julien nous a envoyé cette image qu'il dit avoir retrouvé en copie sur son ordinateur portable.

Les analyses informatiques de la photo ont donc repris grâce à ces nouvelles données et grâce à l'expertise d'ElevenAugust.

## Analyse de données EXIF

Les informations EXIF complètes ont été récupérées :



D'après ces informations, on trouve que :

1. L'appareil photo utilisé est un Sony Alpha DSLR A300



Présentation sur le site de sony : <a href="http://www.sony.fr/product/dss-digital-slr/dslr-a300">http://www.sony.fr/product/dss-digital-slr/dslr-a300</a>

Extrait : « Appareil photo reflex numérique à objectif interchangeable (D-SLR) 10,2 MP[...]. Excellente qualité d'image et écran pivotant avec Quick AF Live View pour des photos toujours réussies. Stabilisateur Super SteadyShot intégré anti-secousse sur tous les objectifs Sony ou Konica Minolta »

Spécifications complètes sur le site : <a href="http://www.dpreview.com/news/0801/08013004sonyalpha3">http://www.dpreview.com/news/0801/08013004sonyalpha3</a> 00350.asp

- **2.** Le logiciel utilisé pour extraire les images de l'appareil photo est un programme associé à l'appareil photo et non d'un programme externe, tel Photoshop ou Picasa.
- **3.** Programme automatique sélectionné : « Landscape », qui est l'un des 7 modes de sélections automatiques possible. L'ISO 100 est conforme à ce type de prise de vue, en extérieur et par temps ensoleillé.
- 4. Date et heure de prise de vue, conformes au témoignage.
- 5. Qualité sélectionnée par défaut.
- **6.** Noter le « poids » de l'image, relativement important, conforme à la taille de l'image et qui se trouve être la plus large possible pour cet appareil photo :

	A300		
Price	US: ca.\$800 with 18-70		
Body color	Black		
Sensor	<ul> <li>10.2 million effective pixels</li> <li>23.6 x 15.8 mm CCD sensor</li> <li>1.5x FOV crop</li> <li>RGB primary color filter</li> </ul>		
Anti-dust measures	Sensor shake system     Static-free anti-dust coating		
Anti-shake	Super-steady shot in-camera stabilization		
Image sizes	• 3872 x 2592 (Large, 10.0 MP) • 2896 x 1936 (Medium, 5.6 MP) • 1920 x 1280 (Small, 2.5 MP) • 3872 x 2176 (Large, 8.4 MP, 16:9) • 2896 x 1632 (Medium, 4.7 MP, 16:9) • 1920 x 1088 (Small, 2.1 MP, 16:9)		

Afin de vérifier la conformité des données EXIF pour le Sony DSLR A300, il a fallu comparé les EXIFs de la photo de la méduse avec des photos issues du même type d'appareil numérique prises sur internet Les photos témoins (libres de droit et sans aucune modification ni retouche) ont été récupérées ici <a href="http://www.pbase.com/cameras/sony/dslr-a300">http://www.pbase.com/cameras/sony/dslr-a300</a> (liens vers quelques-unes de ces photographies: <a href="http://www.divshare.com/download/7396113-da6">http://www.divshare.com/download/7396110-967</a>; <a href="http://www.divshare.com/download/7396123-50c">http://www.divshare.com/download/7396123-50c</a>; <a href="http://www.divshare.com/download/7396126-0f3">http://www.divshare.com/download/7396126-0f3</a>).

Voici la comparaison des données EXIFs:

```
69233.ORTrf9WS.DSCØ3448.JPG
                                                                                                                                               ence.jpg
uments and Settings
                                         B
05:15 23:30:42+02:00
                                                                                                                                            MB
:05:15 16:37:52+02:00
                                         /jpeg
e-endian (Intel, II)
                                                                                                                                             /jpeg
.e-endian (Intel, II)
DSC
                                         A300 v1.00
09:10 14:33:06
                                                                                                                                              9300 v1.00
02:17 16:36:48
                                        :09:10 14:33:06
:09:10 14:33:06
                                                                                                                                             02:17 16:36:48
02:17 16:36:48
  Configuration
Bits Per Pixel
c
hing
ange Optimize:
bilization
                                       Setting Used
                                                                                                                                            lscape
Setting Used
nced Auto
                                      olta/Sony AF DT 18-70mm F3.5-5.6
                                                                                                                                           ron Lens (255)
ndard
                                                                                                                                               DCF basic file (sRGB)
                                    ChCr4:2:2 (2 1)
                                                                                                                                           Cr4:2:2 (2 1)
                      Col de Vence
                                                                                                                   Photographie test
```

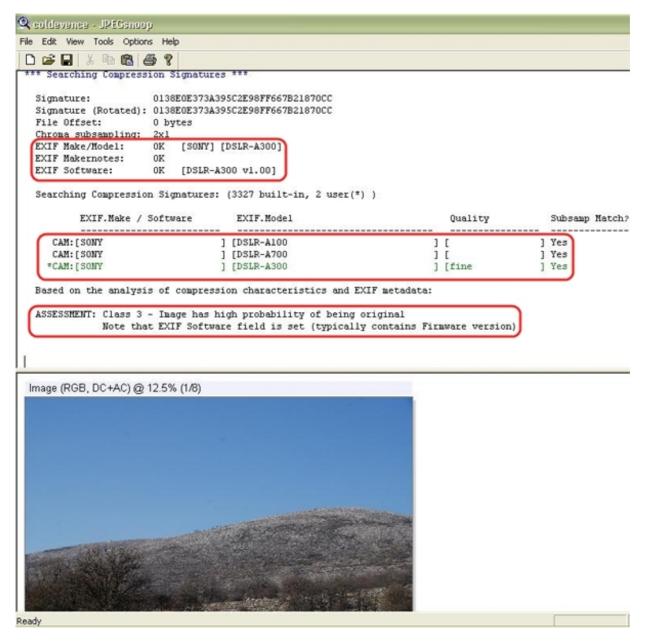
Les deux tableaux sont rigoureusement identiques que ce soit pour (i) le type des données EXIFs représentées ; (ii) l'ordre de présentation de ces données.

Sur les 83 données existantes, 51 sont absolument identiques. Les différences résident dans, la taille et le « poids » de la photographie, les données de dates et de noms de fichiers ainsi que dans les données techniques de la prise de vue, propres aux conditions définies par le photographe, de façon volontaire (ISO, qualité...) ou involontaire (F Number, brightness value, Focal length...)

**Conclusion** : les données EXIF sont d'une qualité exceptionnelle, en tous points conformes aux données propres à ce modèle d'appareil photographique et ne montrent aucune trace de retouche par quelque logiciel que ce soit.

#### **Etude par JPEGSnoop**

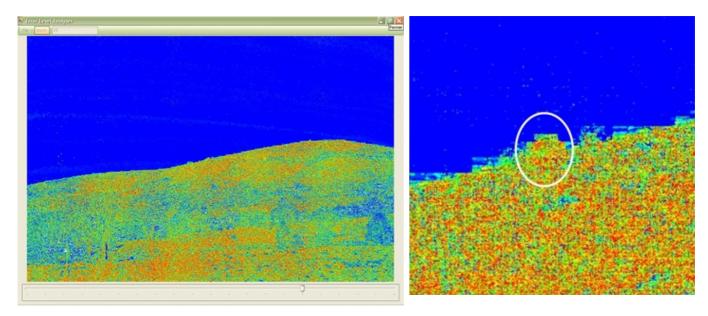
JPEGSnoop est un outil gratuit et pratique qui permet de vérifier si une photo numérique a été retouchée ou pas. Pour se faire, il extrait les données EXIF contenues dans le cliché et estime si celui-ci à été modifié ou non en comparant la compression JPEG à une base de donnée comportant la plupart des taux et valeurs de compression des appareils photos existant. On peut également avoir accès à de nombreuses autres informations comme le taux de compression, la résolution, l'orientation.



JPEGSnoop n'a détecté aucune signature de compression autre que celle de l'appareil photo en question et du soft qui a permis de transférer les images sur un PC.

La classe 3 est la plus haute en termes de probabilité que l'image soit originale.

### **Etude par ELA (Error Level Analyzer)**



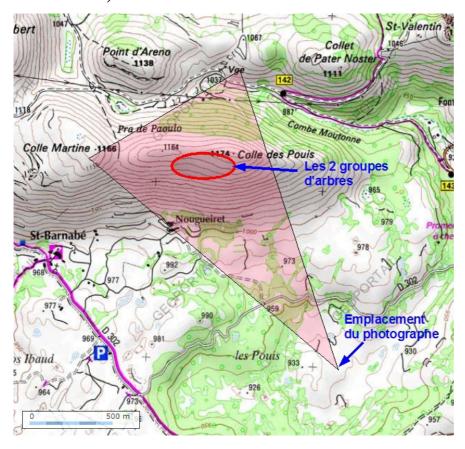
Aucune erreur de compression n'est détectée à l'endroit où se trouve l'objet.

Par ailleurs, l'utilisation combinée de « EXIFtool » pour l'étude des données EXIF et de « JPEGSnoop » pour l'étude de la compression de l'image nous donne des résultats en tous points conformes à ce que l'on peut attendre d'une image d'une qualité exceptionnelle et sans retouche d'aucune sorte que ce soit.

**Conclusion :** On peut affirmer ici que cette photographie à de très fortes probabilités d'être authentique.

# Situation géographique

Voici, une première carte établie d'après la photo et les indications de Julien (confirmées plus tard par un email de Julien).



Nous avons essayé de retrouver le lieu où devait se positionner l'objet par rapport à la photo. Nous avons retrouvé l'endroit et n'avons rien constaté d'anormal et aucune trace au sol éventuelle. Lors d'une deuxième sortie, nous avons également localisé, non sans mal, l'emplacement du photographe au moment de la prise du vue de la méduse.

Voici quelques images montrant la zone près de la crête (colle des Pouis) :







La distance entre le sommet de la ligne de crête et le point de prise de vue est d'environ 130 mètres à pieds entre le sommet de la colle des Pouis et la ligne de crête où se trouvent les arbustes (ceux-ci n'étant pas au sommet). Puis environ 1300 mètres à vol d'oiseau entre la position du photographe et de la ligne de crête. Les arbustes sur la photo correspondent à ceux visibles près de la méduse et sont espacés d'environ 7 mètres.

## Autres données

#### Météo le jour de la prise de vue (17 février 2009) :

Beau temps. Relevés pour cette journée :

- Moyenne des forces de vent 16 km/h
- Rafales les plus fortes observées 25 km/h
- Plaques de neige éparses suite aux chutes de neige ayant eu lieu quelques jours avant la prise de vue.

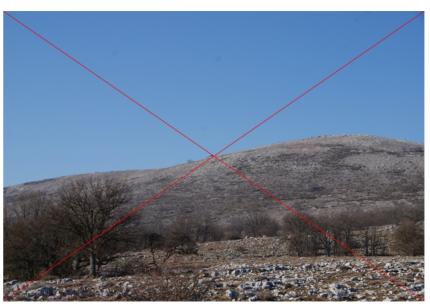


#### **Interrogation du voisinage:**

Le voisinage dans ce secteur est très limité (un ranch et une habitation d'un berger). Le hameau de Saint Barnabé est plus à l'ouest. Pas de retour de témoignage à l'heure actuelle.

#### **Autre point intéressant :**

Le centrage de l'objet est absolument parfait et ne se trouve qu'à 25 pixels (sur 3665) du centre géométrique de la photographie, ce qui est absolument remarquable et dénote d'une parfaite maîtrise de l'appareil photographique et d'une habitude certaine du témoin à faire des prises de vue ; il est en effet photographies notable dans les d'OVNI que celles-ci ne sont jamais parfaitement centrées, nettes et planes. Il n'y a pas de flou de bougé sur la photographie, qui est parfaitement cadrée et stabilisée; et l'objet en luimême ne présente pas de flou.



#### Si l'on se base sur le témoignage :

Le comportement de l'objet et la vision parfaitement claire de cet objet excluent une méprise avec un objet connu (avion, parachute, ballon). Cet objet a la forme d'un petit dôme et est de couleur sombre (mais d'après le témoin, l'objet paraissait moins noir que sur la photo).

Difficile de rapprocher cette observation avec quelque chose de connu : le comportement d'un aérostat (cerf-volant, ballon hélium, parachute, etc.) ne correspond pas. D'autant plus que Julien aurait du voir de quoi il s'agissait du fait de sa proximité et de la parfaite visibilité.

Si on exclut le témoignage, plusieurs hypothèses pourraient expliquer cette « méduse »

## Les hypothèses

#### L'hypothèse du photomontage

Les premières photos envoyées étaient (i) une photo avec une incrustation d'un zoom de l'objet ; (ii) la même photo sans incrustation mais avec un recadrage. En revanche, suite à notre demande le témoin nous a envoyé la photo originale Nous avons montré dans le chapitre concernant l'analyse de l'image que cette photo originale du témoin n'a subit aucune retouche. La photo qui nous a été transmise est donc bien la copie conforme de celle prise avec l'appareil du témoin. L'hypothèse de du photomontage est donc exclue.

## L'hypothèse du parachute

Une des premières hypothèses concernant l'origine de la méduse qui a été soulevée, a été de comparer la forme à un parachute.

Après quelques recherches, la forme de parachute qui s'en approche le plus est un type particulier de parachute militaire. Ces parachutes sont ronds est sont aussi appelés « jellyfish chutes », en raison justement de leur ressemblance avec une méduse.





Cependant, plusieurs choses contredisent cette hypothèse du parachute militaire.

D'une part le témoignage du témoin qui décrit des oscillations rapides et prononcées, avec une ascension fulgurante jusqu'à le perdre de vue en plein ciel. Enfin, Julien aurait du reconnaître un parachutiste à cette distance.

Nous avons tout de même demandé d'autres confirmations à Julien. Voici quelques unes de ses réponses :

- « Ce qui a attiré mon attention c'est le mouvement anormal. J'ai déjà vu des parachutes, c'est beaucoup plus lent que cela! Comment expliquer cette montée vers le ciel au même moment que la prise de photo! L'objet me paraissait peut être un peu plus clair en vrai que sur la photo. Il n'y avait pas de vent ou une brise très très légère. »
  - « L'objet n'a pas émis de son, il est monté comme une flèche à une vitesse que j'estime à 1000 km/h »

#### Il ajoute:

« Ça ne peut pas être un ballon en hélium c'est sûr : trop rapide et le mouvement était trop brutal. Le plus impressionnant, ce fut la vitesse et surtout ce qui m'a étonné, c'est la réaction que cela a eu lorsque

j'ai pris la photo. J'ai vite compris que cette chose interagissait avec moi alors j'ai préféré quitter les lieux plutôt que de me faire agresser. »

D'autre part, plusieurs éléments semblent en contradiction avec la présence d'un parachute à cet endroit :

- depuis que les ICDV fréquentent le col de Vence, nous n'avons jamais vu de parachutiste/parapentiste au sommet de la colle des Pouis.
- La zone n'est pas un terrain d'entrainement militaire connu (les quelques informations glanées sur internet concernant des sauts de parachutistes militaires ou civils à cette date, n'ont rien donné ou ne correspondent pas à cette journée ni à cet endroit)
- Autant les parapentistes (la forme de la voile est très différente) ont besoin de reliefs (en particulier pour les ascendances), autant les parachutistes ne font quasiment que descendre (sauf exceptions) et ont besoin de terrain plat pour atterrir. Or là, ce n'est absolument pas plat et donc très risqué d'envoyer un parachutiste là bas.
- Par ailleurs, derrière la colle des Pouis il y a une ligne électrique THT de 400kV (celle qui alimente une bonne partie du sud-est) donc autant dire que c'est du suicide que d'envoyer un parachutiste dans le secteur.
- Les segments du parachute pouvant être rapprochés des échancrures de la méduse, sont plus espacés, moins visibles et moins nombreux.
- Ce type de parachute (sur les photographies ci-dessus), appelé «MC1-1C series 'round' parachute» et «SF-10A series 'round' parachute» est un équipement militaire et a été exclusivement utilisé par l'US Army; il est de nos jours rarement utilisé (<a href="http://www.airborne-sys.com/productlisting.htm">http://www.airborne-sys.com/productlisting.htm</a>)
- Enfin voici le commentaire d'un parachutiste au sujet de ce cas : « Bonsoir, par rapport à l'hypothèse du parachute, (je suis breveté para) pourquoi le col de Vence intéresserait-il un militaire solitaire, sachant que les militaires sautent généralement en groupe ?

(ils ne sautent en solitaire qu'en cas d'opérations spéciales : quel genre d'opérations spéciales peut-on faire sur le CDV, franchement je ne vois pas. Julien a- t-il entendu un bruit d'avion ? car dans ce passage il y a un couloir aérien très fréquenté, quasiment dans l'axe du col, ce qui ne faciliterait pas la tâche de parachutage à un avion ... »

## L'hypothèse du cerf-volant

Il existe des cerfs-volant de toutes tailles. Le type de cerf-volant qui s'approche le plus de cette forme est ce que l'on appelle une « aile de traction ». Il s'agit en quelque sorte d'un gros cerf-volant qui est utile pour tracter les personnes en ski, sur l'eau (kitesurf ), ou simplement pour la pratique du cerf-volant.



Cette aile ressemble énormément à un petit parapente, à la différence que celui qui contrôle la voile est évidement au sol. La surface de ces ailes ne dépasse pas en général les 5m² et la longueur les 3,5 mètres.

Cette hypothèse est difficilement viable. D'abord en partie pour les mêmes raisons évoquées précédemment au sujet du parachute. Ensuite, parce que la forme ne coïncide pas avec la forme de la méduse. De plus, si on considère la taille de ce type de cerfs-volant, l'expérimentateur devait nécessairement se trouver beaucoup plus proche du photographe que dans le cas d'un parachutiste (n'oublions pas que l'espacement des 2 groupes d'arbustes près de la crête fait environ 7 mètres). Difficile donc pour un pratiquant d'aile de traction d'être en contrebas de la colline, du fait de la végétation (le plateau bien dégagé à peine plus au sud, aurait été un bien meilleur endroit). Enfin, les relevés de vents pour cette journée (moyenne à 16k/h, rafales à 25km/h), sont difficilement compatibles à la pratique du cerf-volant.

## L'hypothèse de la fraude

Ici, nous supposons que le témoignage soit entièrement faux.

Nous avons vu que la photo originale qui nous a été envoyée, n'a pas été modifiée par un logiciel de retouche comme Photoshop. Ce qui veut dire que l'objet sur la photo a bien été pris au moment de la photo.

Il n'existe qu'une seule solution de fraude pour une telle photo et qui est très difficilement détectable : celle d'un objet disposé volontairement dans le plan de la photo :

- Soit relativement éloigné, dans ce cas, on peut imaginer un ballon gonflé à l'hélium ou n'importe quel système qui permette de maintenir un objet en l'air.
- Soit, un objet plus proche du photographe (et donc plus petit), lancé en l'air au moment de la prise de vue.

Nous reviendrons un peu plus tard sur ce dernier point.

# Estimation de la taille et de la position

Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas d'un photomontage. L'objet a bien été pris en photo et il n'y a eu aucune retouche de l'image.

Une chose primordiale est de tenter de connaître la position et la taille de l'objet. Pour nous aider nous avons d'une part les caractéristiques de la prise de vue et d'autre part il existe des repères à proximités de la « méduse » : les arbustes qui semblent de part et d'autres de celle-ci.

Dans un premier temps, nous allons tenter d'améliorer l'image et de faire divers tests, afin de rendre visibles d'éventuels détails invisibles à l'œil nu et de trouver d'éventuels traces ou artefacts, autres que l'objet en lui-même et ayant pu imprimer les capteurs CCD de l'appareil photographique (améliorations de l'image avec PAINT PRO, Photoshop, GIMP, Photozoom et Neat Image).





Auto-Levels avec PAINT

suppression du bruit avec Neat Image

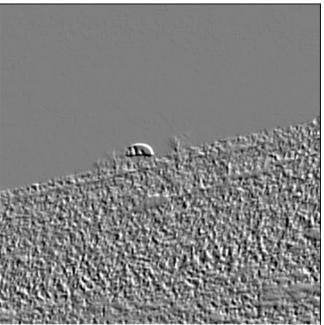




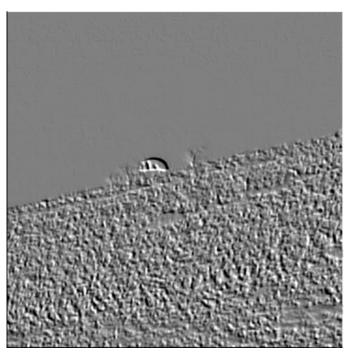
suppression du bruit avec Neat Image

Application d'un flou gaussien de pixel 6 en IIR avec GIMP





Redimensionnement en « S-Spline XL » + » Embossé -143.75 masque flou intensité 3 » et » radius 1.6 »+ « artificial details 15 » et « details boost 60 » avec Photozoom





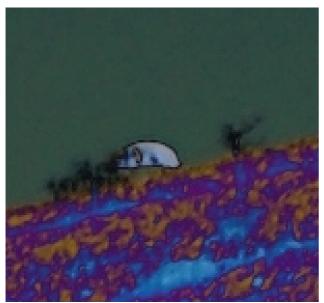
Embossé 36.87 Courbes

L'objet, d'une couleur noire anthracite possède donc une forme de dôme et comporte autour de sa base des échancrures d'une forme régulière, en creux dans la structure, et de tailles différentes. Deux de ces échancrures sont clairement visibles sur la partie gauche et centrale de l'objet. Il existe probablement une troisième échancrure sur la partie droite de l'objet et de même taille que celle la plus à gauche, quoique l'ombre propre de cet objet ne permette pas de la visualiser de façon évidente.

Une quatrième échancrure a été révélée par la suite, se trouvant le plus à gauche.

Il est à noter par ailleurs que ces échancrures reflètent en partie le soleil, donnant à l'ensemble un aspect métallique. Cela ne suffit cependant pas pour affirmer que l'objet est métallique, car d'autres objets fabriqués avec d'autres sortes de matières sombres peuvent aussi refléter le soleil.

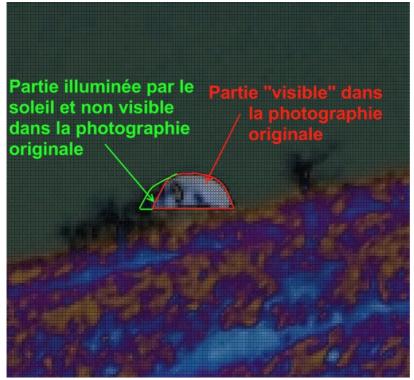
Un des points primordiaux de cette analyse est de déterminer si l'objet se trouvait en avant ou en arrière des arbustes visibles sur la crête de la colline.



Pour cela, le processus suivant a été utilisé :

- Application d'un masque de flou gaussien rayon 6
- Inversion des couleurs
- Sélection au pixel de la couleur des arbres
- Duplication calque et remplissage par la couleur des arbres
- Calque en mode fusion opacité 255...

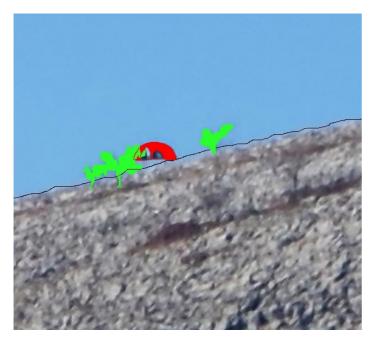
Ce processus renforce la visibilité des arbustes et différencie bien les zones vivement illuminées par le soleil du reste.



La photographie ainsi modifiée est visible dans son intégralité ici :

### http://www.divshare.com/download/747 3325-dff

Les zones éclairées par le soleil sont ici en jaune foncé. On peut remarquer l'échancrure centrale de l'objet ainsi coloré et surtout une autre zone sur la partie la plus à gauche de la « méduse ». Cette zone traduit l'existence d'une autre échancrure, fortement éclairée par le soleil, sur le flanc gauche de la « méduse » ; zone non observable dans l'original non modifié en raison du fort gradient de luminosité du ciel et du 'reflet', qui se confondent.



On peut aussi supposer que cette partie gauche non visible est peut-être due aux branches des arbustes se trouvant devant l'objet et qui augmentent la dispersion de la luminosité et de la couleur de l'échancrure de la « méduse », allant jusqu'à masquer complètement son extrémité la plus à gauche. En intégrant cette portion, elle recouvre à présent une forme plus symétrique, en dôme.

En nous servant des photos prises *in situ* près des arbustes, nous avons tenté de superposer les arbustes sur la photo de Julien.



Après découpage des branches, mise à l'échelle et légère torsion de la partie gauche pour adapter l'angle de prise de vue de la photo du témoin, nous pouvons superposer les arbustes et voir ce que cela donne ->

Un gif animé de ce montage est disponible sur : <a href="http://www.coldevence.net/documents/public/images/ovnis/09">http://www.coldevence.net/documents/public/images/ovnis/09</a> 03 17 meduse/superposition branches.gif



Il est donc difficile de déterminer de manière absolue si la méduse est devant ou derrière les arbres. Lorsque l'on regarde la photo dans son ensemble, les arbres semblent en avant plan. Pourtant lorsqu'on analyse l'image et que l'on considère les formes totales des arbustes (prises par des photos à posteriori), la position de la méduse devient beaucoup moins évidente. Dans le doute, nous ne pouvons conclure sur cette question.

Concernant l'estimation de taille de l'objet, une méthode capable de la déterminer est la « photogrammétrie » qui, par triangulation, permet de donner une estimation fiable.

Cependant, pour ce faire, nous aurions eu besoin de deux photographies prises dans la même direction et à quelques pas d'écart, ce qui n'est pas possible dans le cas présent.

**Conclusion :** nous sommes ici en présence d'une photographie en tout point remarquable, d'abord par la qualité de l'appareil photo utilisé et de la photographie en elle-même, qui est un exemple d'application lors de la prise de vue ; ensuite par l'objet photographié, bien réel.

Cet objet n'a pas été artificiellement rajouté à la photographie et, bien que la ressemblance avec un

certain type de parachute soit établie (il semble impossible que ce type de parachute se trouve à cet endroit), aucun objet connu ne semble correspondre à la description donnée par le témoin et corroborée par la photographie.

# Nouveau témoignage et nouvelle photo

# Le témoignage de Sullivane

L'équipe des ICDV était en relation avec une journaliste reconnue, Sylvie Béal, pour faire paraître un article dans le quotidien Nice-Matin au sujet des activités de l'équipe et notamment pour évoquer le projet AMS (Automatic Mesurement Station <a href="http://ams.coldevence.net">http://ams.coldevence.net</a>). L'affaire de la méduse est apparue entre temps et elle est venue compléter l'article initialement prévu. Ainsi, l'article de Nice-matin est sorti le lundi 11 mai 2009. L'enquête sur la méduse était alors en cours et aucune conclusion n'avait été apportée. La seule piste abordée à ce moment était celle du parachute. Le titre de l'article allait d'ailleurs en ce sens puisqu'il annonçait : *Qu'est ce qui se cache derrière la « méduse » du Col de Vence ?* (l'article complet est disponible ici

http://www.coldevence.net/documents/public/images/articles presse/09 05 11 nicematin icdv 1.jpg).

Le jour même de la parution de l'article, un nouveau témoin, « Sullivane Fitipaldi », se manifesta en envoyant un email aux ICDV. Ce témoin prétendait avoir lui aussi aperçu la méduse, le même jour (le 17 février 2009), un peu plus tôt dans l'après-midi. Comble de chance, ce nouveau témoin a pu prendre une photographie de cet OVNI.

Voici le premier email envoyé par Sullivane, d'autres ont suivis (le texte a été copié sans modification) :

-----

Bonjour,

je me présente, M. Sullivane Fitipaldi , je suis français et je travaille à Londre comme coursier.

Ce matin j'ai reçu un coup de téléphone de mon frère vivant à ST Crépin qui m'a alerté que

ce que je lui avais montré en photo anodinement (et que j'avais trouvé très étrange ) un soir de retour de balade était paru dans le Nice matin.

il ma scanner et envoyé l'article dans la matinée même , et il y a bcp de points communs avec ce que j'ai pu voire de mes propres yeux

avec ma femme.

Je me suis promené ce 17 Février en début d'après midi avec ma femme, nous étions sur le Côte pour les vacances d'hivers.

Il y avait d'autres gens au ranch à coté comme vous dites en effet.

*Je suis désolé mais je n'ai plus l'original je l'avais recadré pour la stocké sur mon pc, une photo insolite.* 

Avec ma femme nous avons vu cette "méduse", elle est PASSE 3 FOIS DEVANT NOUS SANS AUCUNS BRUITS.

J'ai donc pris l'initiative de la prendre en photo avec mon HTC HD car je n'avais vu ce genre de chose.

sur la photo , elle se déplacait de droite à gauche , et comme Julien, dès la prise de la photo elle a ammorcé une

montée à une vitesse prodigieuse et elle a disparu.

la vitesse de déplacement était d'environ 200 km/h avant la photo et 1000 à la montée je pense. l'objet était relativement proche de nous, un petit 200 mètres.

un mouvement fluide, limpide, comme si l'objet dansait dans le ciel.

je vous joint ma photo et si vous voulez développer mon témoignage il n'y à pas de probleme.

Sullivane

\_\_\_\_\_

## Analyse de la photographie

## Les données en notre possession





Cette photographie, à en juger par les ombres propres et portées des arbres et des rochers, a été prise exactement au même endroit et au même moment que la photographie de la « méduse » n°1 ;

Ci-dessous une photocomposition intégrant la photographie de la « méduse »  $n^2$  (Sulllivane) dans celle de la « méduse »  $n^1$  (Julien):



La première hypothèse est que cette photo a été créée à partir de la première photo de la « méduse 1» qui était disponible sur le site <u>www.coldevence.net</u> dans le texte relatif à ce témoignage (<a href="http://www.coldevence.net/blog/static.php?page=09">http://www.coldevence.net/blog/static.php?page=09</a> 03 17 meduse).

L'image en arrière plan de la méduse 2 semble être un recadrage sur une portion du décor en arrière-plan de la méduse 1. Pour vérifier cela, nous allons tenter de refaire la méduse 2 à partir de la 1.

Pour prouver que cette image est bien issue de la première, on va donc nous aussi refaire ce recadrage ainsi que des modifications pour s'approcher le plus possible de l'image de la méduse II.



Pour bien comparer il faut trouver le recadrage qui s'approche le plus de la photo 2: on ouvre les 2 images dans photoshop, puis on essaye de délimiter la zone de recadrage (superposition de l'image originale et celle de la méduse 2, réduction opacité sur 2ème calque et ajustement du 2e calque sur le premier en réduisant manuellement l'image + ajustement des motifs avec le calque du dessous).

← Voici le recadrage



La méduse II a une meilleur résolution que la 1 (1024 pixels de large). On mets à l'échelle notre montage.

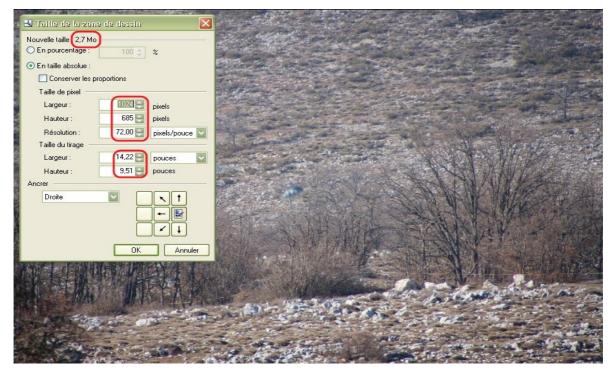
Ensuite, on applique différents filtres pour faire ressembler le plus possible notre image à celle de la méduse II : contraste et luminosité, filtre accentuation, désaturation des couleurs.

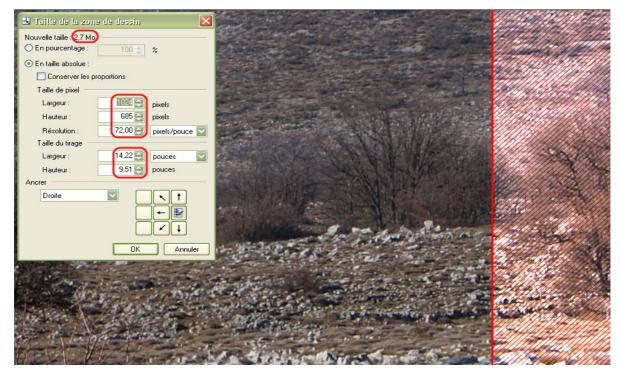
Enfin, on incruste une « méduse » volante à la photo.

Le résultat est plutôt ressemblant, même s'il n'est pas strictement équivalent. Il aurait fallu passer plus temps pour s'approcher encore plus de la photo de la méduse 2 (peut-être en désaturant encore un peu et en ajoutant une dominante bleue).

Pourtant, malgré cette ressemblance évidente, l'hypothèse du découpage/modification de la première photo ne tient pas. Voici pourquoi :

- Le plan de la photo II a subit une légère rotation anti-horaire. Ceci peut être mis en évidence en traçant une ligne parfaitement horizontale (0°) entre 2 points de repères et pour les 2 photos (un gif animant montrant cela est disponible ici : <a href="http://www.divshare.com/download/7448295-990">http://www.divshare.com/download/7448295-990</a>). La seule explication serait que l'auteur de la méduse 2 aurait fait subir une rotation à son montage ce qui paraît peu probable.
- En regardant de près les 2 images, la photo de la méduse II présente une bien meilleure qualité que la 1 et ceci malgré toutes les améliorations possibles à notre montage : en faisant une mise à l'échelle pour atteindre des tailles et des résolutions égales aux 2 photos, la photographie n°2 comporte moins de paysage que la sélection de la photographie n°1:



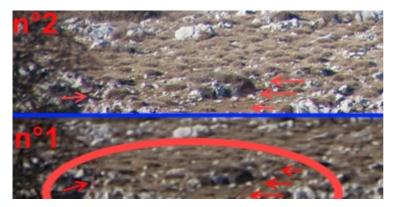


Cela signifie que la photographie n°2 a été prise soit en utilisant le zoom, soit l'opérateur s'est légèrement rapproché de la colline. De plus, concernant la possibilité que le réglage intrinsèque de la qualité de l'appareil photo soit supérieur dans l'image n°2 par rapport à l'image n°1, c'est impossible, car l'image n°1 (comme les EXIFS le montrent) est déjà prise avec la qualité maximale

	A300		
Price	US: ca.\$800 with 18-70		
Body color	Black		
Sensor	10.2 million effective pixels     23.6 x 15.8 mm CCD sensor     1.5x FOV crop     RGB primary color filter		
Anti-dust measures	Sensor shake system     Static-free anti-dust coating		
Anti-shake	Super-steady shot in-camera stabilization		
Image sizes	• 3872 x 2592 (Large, 10.0 MP) • 2896 x 1936 (Medium, 5.6 MP) • 1920 x 1280 (Small, 2.5 MP) • 3872 x 2176 (Large, 8.4 MP, 16:9) • 2896 x 1632 (Medium, 4.7 MP, 16:9) • 1920 x 1088 (Small, 2.1 MP, 16:9)		

D'autres détails confirment qu'il s'agit d'une autre photo que la méduse 1.





Les branches terminales de ce buisson, présentes sur la photographie n°1 sont absentes sur la n°2. Évidence que cette photographie a été prise en zoomant ou en se rapprochant du paysage photographié.

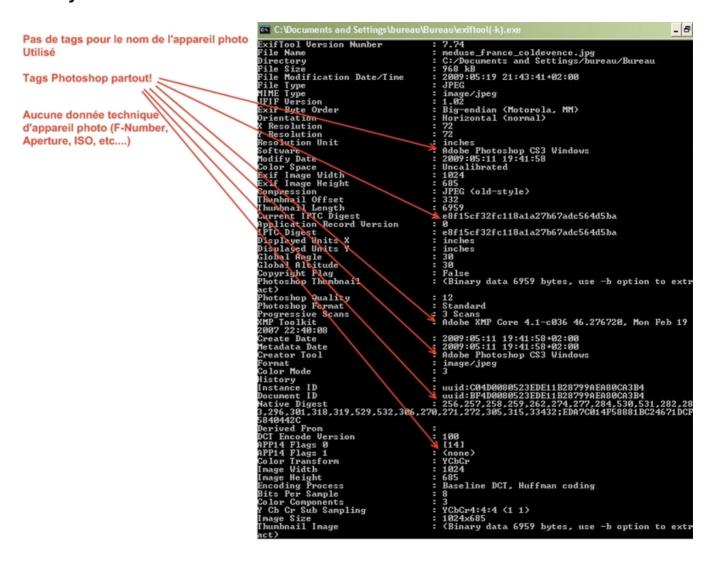


Enfin, une dernière remarque concernant le petit arbuste que l'on voit dans le coin inférieur gauche de la photographie n°2 et de l'agrandissement de la photographie n°1 :

Le flou de cet arbuste est plus prononcé sur la seconde photo que sur la première (le flou sur la version agrandie est un artefact propre à l'agrandissement). Cela signifie que le photographe s'est rapproché entre les deux prises de vues, probablement au niveau du premier buisson et, avec sa focale réglée à l'infini, a dépassé le seuil de l'hyperfocale de 11.50m (le buisson se trouve donc à moins de 11.50m du photographe et est donc flou).

**Conclusion :** la méduse 2 n'est pas un recadrage de la la photo de la méduse I, mais est issue d'une autre photo prise peu de temps avant ou après celle de la méduse I.

#### Analyse des données EXIF



Ces EXIFS sont typiques d'un document créé de toutes pièces sous Photoshop, avec non-conservation des données techniques propres à l'appareil photo utilisé.

Le document a été enregistré en « save as... ». (Le document enregistré en « save for the web... » supprimant toutes les données EXIFS...y compris les tags PS, ce qui n'est pas le cas ici.).

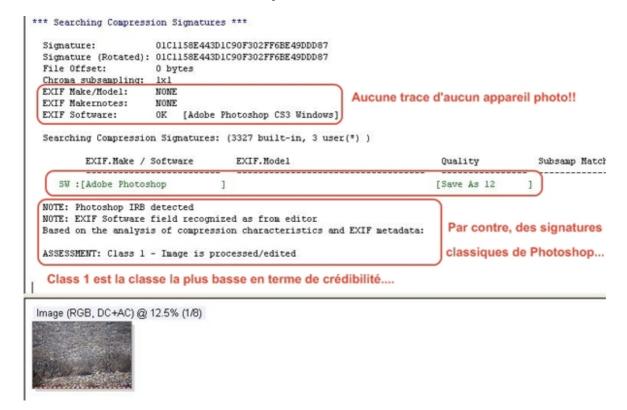
Il ne s'agit pas d'une simple ouverture sous Photoshop de la photographie et de quelques retouches simples (contraste, luminosité, etc...) car, dans les EXIFS, la ligne « EXIF Byte Order » spécifie le mode opératoire utilisé lors de la création (ou de l'importation) du document. (lié à l'architecture du processeur) et....

Lorsque ce tag est noté « Big Endian », il s'agit clairement d'une <u>création sous Photoshop</u>, c'est-àdire que le faussaire travaille à partir d'un nouveau document vierge dans lequel il importe ensuite la photographie.

Lorsque ce tag est noté « Little Endian », il s'agit d'une *importation dans Photoshop de la photographie*, suivie de modifications.

Vous noterez également les différences de 'qualité' entre cette image et la méduse I, ce qui confirme encore une fois qu'il s'agit bien d'une autre image.

## **Vérification avec JPEGSnoop**



#### Autres détails intéressants

Voici un tableau récapitulatif des données concernant les photos :

Caractéristiques	photographie 1	Site	photographie 2
File Size (KB) (1)	4100	402	
Image Size	3872*2592	2024*1504	1024*685
EXIF Image Width	3872	2024	1024
EXIF Image Height	2592	1504	685
Thumbnail Offset	40306	1080	332
Thumbnail Lenght	2606	4688	6959
Calculs	F127105000.0002	TO TO THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF TH	170 SQ (4 No.)
Ratio (2)	1,4938271	1,3457446	1,4948905
Largeur image en pouces	53,78	28,11	14,22
Hauteur image en pouces	36	20,89	9,51
Ratio	1,4938	1,3456	1,4952
Nombre de pixels par pouce	100	100	100
(Résolution en dpi)			
Dates	<u> </u>		
Photoshop creation		12/03/2009 21:52	11/05/2009 19:41
Notes:			
1, La taille du fichier "photo2"	est supérieure à celle du	ı fichier "site"> Le fich	ier "photo2" ne peut provenir
du fichier "site" en conservan	t la même qualité d'image	e pour une même taille; e	n d'autres termes,
si le fichier "photo2" provenai	t du fichier "site", le "poid	s" (taille) de l'image ne s	erait pas aussi important,
donc le fichier "photo2" est d			
2, Le ratio des fichiers "photo			soit le fichier "photo2" a été

créé à partir du fichier "photo2" avec Photoshop soit que le fichier "photo2" n'a pas été recadré est a donc

Note: La photographie « site » est celle, recadrée, extraite du site des IDCDV.

conservé son ratio d'origine, propre à l'appareil photo utilisé, soit un DSLR A300

Nous avons ainsi constaté une chose importante : nous apprenons grâce à cette comparaison, que le ratio longueur/hauteur des deux photographies (méduse I et méduse II) est identique. L'auteur de la méduse II a probablement gardé les mêmes proportions que l'image originale lors du recadrage et nous voyons que ce ratio est identique (1,49) au ratio de l'image de la méduse I. Ceci confirme encore que le même appareil photo a été utilisé pour les 2 images.

De plus, le témoin de la méduse II affirme avoir utilisé un HTC HD (qui est un téléphone portable). Cependant ce téléphone prend des images à 2592 x 1944 pixels et le ratio est de 1.33... C'est donc là aussi un mensonge.

**Conclusion**: cette seconde photographie est sans ambiguïté un faux grossier, créé non pas à partir de la photographie n°1 originale, ni de celle présentée sur le site <a href="http://www.coldevence.net/">http://www.coldevence.net/</a>, mais à partir d'une autre photographie prise au même endroit et le même jour par le même appareil photo, donc très probablement par la même personne ayant pris la photographie n°1, c'est à dire le témoin « Julien ».

#### Fin de l'affaire?

Le fait que la photo 2 soit issue de la même série que la photo 1 (même appareil, même photographe), ne suffit pas à accuser le témoin principal de fraude. En effet, la nouvelle hypothèse a été de penser qu'une tierce personne s'est servie d'une des photos de Julien (sans rien d'anormal dessus), pour créer la fraude. La suite de l'affaire a été de savoir si oui ou non, le fraudeur Sullivane est la même personne que Julien ou s'il s'agit d'une personne tout à fait indépendante. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons deux principales possibilités : vérifier les correspondances entre les emails des deux protagonistes (analyses des textes, vérifications de la concordance des informations, etc..). La deuxième solution est de chercher s'il existe des liens directs entre la photo de la première méduse et la photo de la méduse II, montrant que les 2 photos ont été réalisées par la même personne.

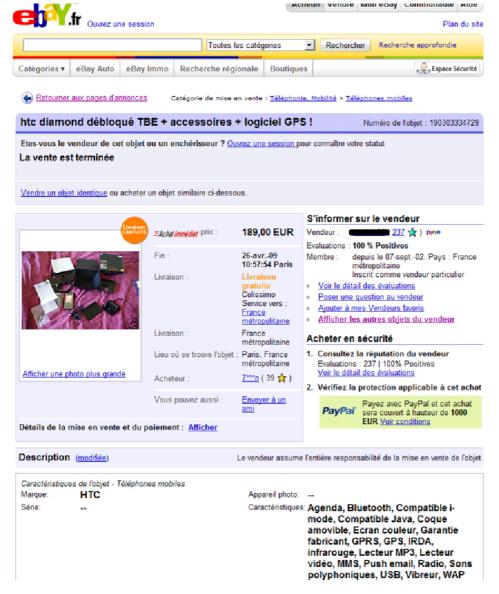
# Retour sur la méduse I

# Relation entre les protagonistes

#### Une coïncidence troublante

Sullivane a affirmé dans un mail que l'appareil qui a servi à prendre la méduse 2 est un téléphone portable HTC HD. Or nous savons maintenant que c'est faux.

Lors de l'enquête nous avons trouvé le pseudo qu'utilise Julien sur Ebay. Il s'agit du pseudo de sa petite amie : « \*\*\*\*\*\*\* » (pseudo supprimé). Or, en regardant les annonces actuellement en vente ou déjà vendues, nous avons trouvé ceci datant du 26 Avril 2009 :



Ce qui cloche est que le vendeur spécifiait en début d'annonce : « Je le vends, car je prends le HD pour mon anniversaire.... »

Le vendeur (Julien) vends donc son téléphone pour acheter un HTC HD, le même modèle supposé avoir pris la photo de la méduse II.....

## Les échanges d'emails

Compte rendu en cours... Les données sont regroupées dans l'**annexe I** (<a href="http://www.divshare.com/download/7597177-03c">http://www.divshare.com/download/7597177-03c</a>).

- Les analyses d'emails
- Chronologie des échanges
- Les incohérences
- Les fautes d'orthographes ou expressions similaires entre les emails des deux protagonistes

**Conclusion :** Le personnage de Julien, par rapport à celui de Sullivane (bien terne...), est plus complexe et calculateur. Il a sans nul doute adapté son discours à l'évolution de l'enquête, n'hésitant pas à simuler la colère lorsqu'on le soupçonne d'être le faussaire, à feindre de nous aider à *« contrer ce connard d'imposteur »* (Dixit), etc.

Tout indique que Julien est prêt à aller jusqu'au bout de sa tromperie, mais dans quel but ?

## Relation entre les photographies

Nous avons pu récupérer par Internet plusieurs photographies prises par Julien avec le même appareil que celui utilisé pour la méduse I. Les sources étaient entre autres : les photos affichées sur les annonces ebay et hébergées sur différents serveurs dont free, les photos issues de son site web perso (nous ne donnerons pas l'adresse) dont une en particulier qui est celle utilisée en page d'accueil. Ces diverses images ont servi à effectuer une série d'analyses notamment des données Exifs et ainsi de les comparer à la méduse II. L'idée étant de montrer s'il existe des liens directs dans la façon de retoucher les images.

Comme la photo de la méduse 1 n'a pas été retouchée, nous avons utilisé les toutes premières photos de la méduse, c'est à dire celle recadrée et celle avec incrustation zoomée.

Toutes les photographies contiennent le tag « Photoshop CS3 ». Ce n'est pas un élément de preuve, Photoshop CS3 étant un logiciel relativement courant. Cependant....

L'analyse approfondie des données EXIF contenues dans chaque image a été effectuée avec l'excellent EXIFTool, un des rarissimes outils capable d'extraire TOUTES les données EXIF, XMP, IPTC des photographies, de les lire et de les modifier (<a href="http://www.sno.phy.queensu.ca/~phil/exiftool/">http://www.sno.phy.queensu.ca/~phil/exiftool/</a>).

Cet outil s'utilise en ligne de commande essentiellement, mais peut aussi s'utiliser en « lecture rapide » en faisant un simple cliqué-glissé de la photographie à étudier sur l'icône EXIFTool.

A noter par ailleurs l'existence de l'interface graphique EXIFToolGUI pour ceux que la vieille commande DOS rebute (<a href="http://freeweb.siol.net/hrastni3/foto/exif/exiftoolgui.htm">http://freeweb.siol.net/hrastni3/foto/exif/exiftoolgui.htm</a>).

L'analyse complète (**annexe II** , <a href="http://www.divshare.com/download/7597547-748">http://www.divshare.com/download/7597547-748</a>) montre un comparatif exhaustif entre les données EXIF de la photographie de la « méduse 2 » et celles prises par Julien, en particulier la photographie de la page d'accueil de son site.

Le résultat est que les deux photographies contiennent exactement le même nombre de tags, à savoir 56 en tout. Parmi ceux la, 38 sont rigoureusement identiques (soit presque 70%), les variations n'étant présentes que sur des données basiques de la photographie, tels que le nom, la taille ou les ID Photoshop....

Il est montré dans cette analyse que certains tags des données exifs sont parfaitement similaires entre les photos. Il est hautement improbable que la présence conjointe de ces tags Photoshop existe simultanément dans les deux photographies.

Pour mettre hors de cause Julien, il reste la possibilité qu'une personne extérieure puisse télécharger le document original sur le site de Julien, puis le truque sous Photoshop de façon à obtenir la photo de la « méduse 2 ».

Il faudrait cependant que les données EXIF de cette photographie soient relativement différentes. Statistiquement, est-ce envisageable?

Nous avons ainsi fait de nombreux tests statistiques (une centaine de photos témoins téléchargées sur Internet et prises avec le même appareil) pour vérifier la probabilité que la répétition de certaines données exifs ne puissent pas être dues au hasard (annexe II , <a href="http://www.divshare.com/download/7597547-748">http://www.divshare.com/download/7597547-748</a>).

**Conclusion :** Le résultat de ces tests montre de manière absolue qu'il est impossible pour un éventuel faussaire extérieur d'obtenir les similarités de tags comme il en existe entre la photo de Julien (celle de son site perso) et celle du fraudeur Sullivane. Par conséquent, les chances de rencontrer dans deux photographies prétendument retouchées par deux personnes différentes et présentant de telles similitudes dans les EXIF sont infimes, pour ne pas dire impossibles...Tout cela signifie que les deux photographies ont très probablement été modifiées de la même manière, par le **même programme et la même personne**!

## L'hypothèse de l'objet lancé

Si nous savons que la deuxième photo est un photomontage, l'origine de l'objet « méduse 1 » reste plus compliquée à identifier. Il ne reste plus que deux possibilités :

- soit l'objet pris en photo est réellement un objet volant non identifié aperçu par le témoin à proximité de la colle des Pouis. Dans ce cas, il est très étrange que le témoin ayant pris une authentique photo d'ovnis, puis se mette par la suite à imaginer une histoire aussi complexe et frauduleuse.
- Soit, tout est faux et la première photo est probablement un objet lancé en l'air suite à plusieurs essais. Dans ce cas, tout aurait été prémédité en amont.

Voici quelques essais d'objets jetés en l'air que nous avons testé sur le terrain en mai dernier.

La position de prise de vue est la même que pour la photo de la méduse. Les différences sont dues à la végétation qui a un peu poussée depuis février (le sol rocailleux est devenu herbeux, les arbres ont beaucoup plus de feuilles). De plus l'appareil photo utilisé n'était malheureusement pas identique à celui de la photo initiale (la qualité est aussi beaucoup moins bonne).

Nous avons effectué les essais en fin de journée. Le ciel était un peu voilé, ce qui donne cet aspect laiteux. Nous avons fait différents réglages manuels avec notre appareil (un bridge Minolta a Dimage 7i). La plupart de ces réglages ont été paramétrés de façon similaires à ceux utilisés pour le cliché de la méduse 1 (iso 100, vitesse à 1/250e, mise au point > 10 mètres ou infini).

Les images suivantes sont les quelques exemples des clichés truqués que nous avons obtenus. Nous avons effectué ces tests avec 2 personnes : une prenant la photo et l'autre se tenant hors du champ lançant l'objet. Ces tests auraient pu être faits par une seule personne, mais l'expérience nous a monté que cette manipulation est très difficile (l'objet doit être jeté loin pour être net, bougé de l'appareil lors de la prise de vue, nombreux essais avant de parvenir à des résultats corrects, etc.)



Voici la vue principale. Les images suivantes sont recadrées pour être plus claires.

















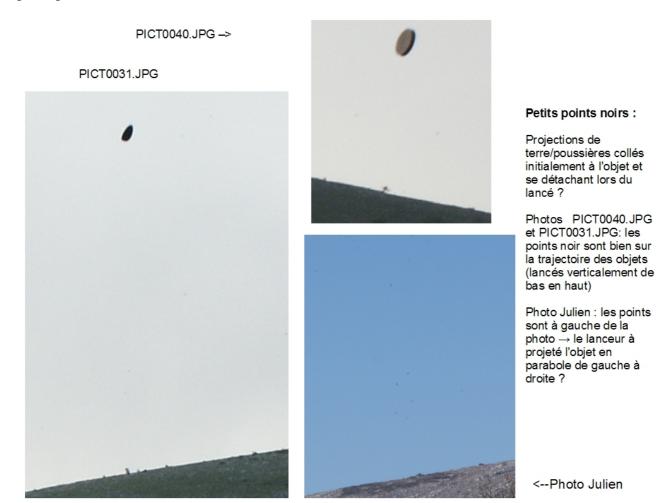


Voici les objets coupables:



De gauche à droite : un gros bouchon en plastic, un repose-poignet de souris, une mousse isolante de climatisation, une toile pvc mise en boule

Un autre détail. Nous avons remarqué qu'il existe des petits points noirs à gauche de la photo de la méduse 1. Or, sur la série de photos tests que nous avons effectuée, certains clichés présentent également ces petits points noirs.



Pour nos photos l'explication de ces points est toute simple : il s'agit de particules type poussières, brins d'herbes, qui se sont accrochés à l'objet lorsqu'il était à terre, puis qui se sont détachés lorsque nous les avons projetés en l'air (les points sont sur la trajectoire de l'objet).

Ce pourrait t-il que les points noirs que l'on voit sur la photo de Julien soient également des particules

# Conclusion

Comme nous l'avons montré, il existe de nombreux rapports formels entre la « méduse2 » et Julien, ainsi qu'entre le témoin et photographe de « la méduse 1 ». On peut donc se poser la question de la possible implication de Julien lui-même dans cette affaire. De plus, il existe de nombreuses « coïncidences », en particulier dans la façon dont les deux images (« Méduse 2 » et « Julien ») ont été créées.

L'ensemble de cette affaire semble donc avoir été montée de toutes pièces par une seule personne, dont les motivations ne sont pas encore clairement définies.

Le faussaire a peut-être suivi la chronologie suivante :

- 1. Il a prémédité sa fraude en préparant un objet approprié.
- 2. Il s'est rendu sur le plateau de Saint-Barnabé en ayant pris soin de choisir un lieu avec une vue sur la colle de Pouis. Puis, il a effectué des nombreux essais en jetant son objet en l'air à quelques mètres de son objectif.
- 3. Il a ensuite envoyé son meilleur cliché à l'équipe des « Invisibles du col de Vence »
- 4. Lors d'un article consacré aux activités des ICDV sur le col de Vence dans le quotidien Nicematin, l'affaire de la méduse a été abordée, notamment en publiant la photo de Julien.
- 5. Voyant le succès médiatique de son faux témoignage et de la photo, il a voulu en rajouter une couche en envoyant un nouvelle photo quelques jours après la parution de l'article.
- 6. Cette nouvelle photo n'étant pas un objet jeté en l'air (peut-être n'avait-il pas d'autres clichés aussi probants que la méduse 1), il fabrique un faux en utilisant photoshop et une des autres photos de cette même journée (avec rien d'anormal à l'origine).
- 7. Il crée de toutes pièces un nouveau témoignage, ainsi qu'un nouveau personnage et envoie ce photomontage aux ICDV.
- 8. La suite nous la connaissons : cette nouvelle photo est rapidement identifiée comme fausse ce qui met le doute sur l'identité réelle de ce nouveau témoin et nous donne des nouveaux éléments nous permettant de revenir sur la première histoire. Enquête qui conduit à mettre dans l'embarras le premier témoin.

Les raisons qui auraient pu pousser la mise en place de cette histoire complexe (qui dure depuis février avec échanges réguliers d'emails avec les protagonistes jusqu'à récemment) restent floues.

Plusieurs hypothèses ont été émises :

- 1- Par désœuvrement, ennui.
- 2- Par amusement
- 3- Par intérêt.
- 4- Par calcul, tentative de discréditation ou de manipulation.
- 5- Autre

On peut imaginer également que le témoin, ayant voulu faire une simple blague au départ, s'est vu entrainé dans une histoire qui l'a complètement dépassé. Son identité étant connue, il a voulu s'en sortir en inventant des stratagèmes complexes pour détourner l'attention. L'enquête n'est pas entièrement close et il n'est pas impossible que de nouveaux éléments nous permettent de trancher entre l'une ou l'autre option.

Nous avons fait cette conclusion avec une certaine réserve car même si les preuves de manipulation semblent accablantes, nous gardons l'espoir qu'une issue avec le principal intéressé soit possible.

# Remerciements

G. Lebat, pour les repas ufologiques : http://www.les-repas-ufologiques.com/

A Didier LePlaige de la radio icietmaintenant : http://icietmaintenant.info/

Au CRUN (Centre de Recherche Ufologie Niçois): magonia06.skyrock.com

Aux copains « des Invisibles du col de Vence »

A toutes celles et ceux qui nous ont apporté de l'aide dans cette enquête.